

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

SECRET

D/94/ 190 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DE FONCTIONNAIRES AU
MINISTERE DE LA JEUNESSE, DES ARTS ET DES SPORTS

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

- VU La Loi Fondamentale ;
VU Le Décret D/94/073/PRG/SGG du 18 août 1994 portant restructuration du Gouvernement ;
VU Le Décret D/94/078/PRG/SGG du 23 août 1994 portant composition partielle du Gouvernement complété par le Décret D/94/079/PRG/SGG du 26 août 1994 ;
VU Le Décret D/94/042/PRG/SGG du 22 mars 1994 portant Création et Organisation de l'Institut National de la Jeunesse, de l'Education Physique et des Sports ;
VU Le Décret D/94/156/PRG/SGG du 23 novembre 1994 portant Attributions et Organisation du Ministère de la Jeunesse, des Arts et des Sports.

SECRET

Article Premier : Les fonctionnaires dont les noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après :

1. Directeur Général de l'Institut National de la Jeunesse, de l'Education Physique et des Sports :
Monsieur MOUCTAR BAH Professeur, précédemment Directeur National de l'Education Physique et des Sports,
Directeur National de la Jeunesse et de l'Education Populaire :
Monsieur BOUBACAR BALDE Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, précédemment Chef de la Division Education Populaire.

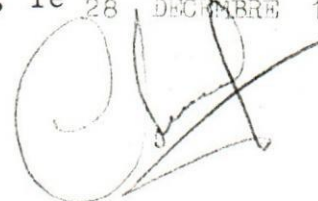
.../...

*Recensement fait
au registre -
le chef de l'Etat
GTHF*

3. Directeur National de l'Education Physique et des Sports :
Monsieur ISSA SOUMAH Professeur, précédemment Directeur National
Adjoint de l'Education Physique et des Sports.
4. Directeur National des Arts :
Monsieur SIBA FASSOU, précédemment Directeur du Théâtre National.

Article 2 : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal
Officiel de la République.

Conakry, le 28 DECEMBRE 1994



LANSANA CONTE